



Pour le compte de la Communauté  
de Communes Le Grésivaudan

Contrat 0324189 / 79

Adresse desservie  
SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES  
2095 ROUTE DE PINET  
38410 SAINT MARTIN D'URIAGE

**SOCIETE PUBLIQUE LOCALE**  
[www.eauxdegrenoblealpes.fr](http://www.eauxdegrenoblealpes.fr)

**Nous contacter**  
04 76 86 20 70  
Espace Abonnés sur notre site internet

**Courriers**  
SPL Eaux de Grenoble Alpes  
6, rue Colonel Dumont CS 80138  
38003 Grenoble Cedex 1

**Accueil**  
5 place Vaucanson 38000 Grenoble  
Lundi au vendredi 8h-12h et 13h-17h30

SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES  
CS 80138  
6 RUE COLONEL DUMONT  
38003 GRENOBLE CEDEX 1

facture individuelle n° 102227974 du 14 juin 2018

**Message(s)**  
Facture type 120m3

<p>Production et distribution de l'eau potable</p> <p>Collecte et traitement des eaux usées</p> <p>Organismes publics</p> <p>Total</p>	<p>120 m<sup>3</sup></p> <p>€ TTC</p> <p>218,78</p> <p>194,68</p> <p>57,17</p> <p>470,63</p>
--	--

**NET A PAYER** 470,63 €

Prix au litre : 0,00323 € TTC (hors parts fixes)  
Montant total des parts fixes : 82,93 € TTC

**Facture à régler au plus tard le**  
Règlement sans escompte

**Modalités de paiement à votre disposition au verso du TIP SEPA**

« Tout retard de paiement expose à des pénalités au moins égales à trois fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'au versement, pour les abonnés concernés, d'une indemnité forfaitaire de 40 euros selon le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012 »

IBAN : [ JOINDRE UN RIB ]  
ICS : FR80ZZZ455343  
RUM : TIP00158100000003241890102227974

SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES  
CS 80138  
6 RUE COLONEL DUMONT  
38003 GRENOBLE CEDEX 1

Montant : 470,63 €

Date, lieu et signature

**TIP SEPA**

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel: en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SPL Eaux de Grenoble Alpes à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SPL Eaux de Grenoble Alpes. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué**

**EAUX DE GRENOBLE ALPES**  
87077 LIMOGES CEDEX 9

011203241895 EAUX DE GRENOBLE A

001581004105 3000000003241890102227974933151 47063

Détail de votre consommation

N° compteur D07LA241250 Diamètre (mm) 15 Période(s) de consommation Ancien index Nouvel index Consommation

Consommation totale 120

Détail de votre facture

Volume à facturer 120

PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

Part fixe intercommunale	du 01/01/18 au 31/12/18	2	10,000000	20,00	5,50	21,10
Abonnement - SPL EDGA	du 01/01/18 au 31/12/18	2	12,852400	25,70	5,50	27,11
Consommation eau - part intercommunale		120	0,738200	88,58	5,50	93,45
Consommation - SPL EDGA		120	0,532700	63,92	5,50	67,44
Prélèvement ressource eau - Agence de l'eau		120	0,076500	9,18	5,50	9,68

Quantité	Prix unitaire HT €	Montant HT €	TVA %	Montant TTC €
		207,38		218,78

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Part fixe intercommunale	du 01/01/18 au 31/12/18	2	8,000000	16,00	10,00	17,60
Abonnement - SPL EDGA	du 01/01/18 au 31/12/18	2	7,781200	15,56	10,00	17,12
Consommation assainiss. collectif intercommunal		120	1,090000	130,80	10,00	143,88
Consommation - SPL EDGA		120	0,121800	14,62	10,00	16,08

		176,98		194,68
--	--	--------	--	--------

ORGANISMES PUBLICS

Lutte contre la pollution - Agence de l'eau		120	0,290000	34,80	5,50	36,71
Modernisation des réseaux - Agence de l'eau		120	0,155000	18,60	10,00	20,46

		53,40		57,17
--	--	-------	--	-------

Total général hors taxes 437,76 €  
 Montant TVA 5,50 % acquittée sur les débits 13,31 € pour un total HT de 242,18 €  
 Montant TVA 10,00 % acquittée sur les débits 19,56 € pour un total HT de 195,58 €

Total général TTC 470,63 €

**NET A PAYER 470,63 €**

Explications

PART(S) FIXE(S) :  
 Redevance(s) de frais et/ou d'abonnement(s) et/ou de location et entretien compteur.

EAU POTABLE :  
 Ce service inclut la production (captages), la distribution et le contrôle de la qualité de l'eau.

EAUX USEES :  
 Ce service correspond à la collecte des eaux usées en vue de leur traitement en station d'épuration.

SPL EAUX DE GRENOBLE ALPES :  
 Société Publique Locale, opérateur 100% public de tout ou partie du service de l'eau.

REDEVANCE PRELEVEMENT :  
 Redevance collectée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (RMC), établissement public

d'Etat, qui aide financièrement les communes à s'équiper d'ouvrages pour préserver les ressources et qui subventionne les travaux d'alimentation en eau potable des communes rurales.

LUTTE CONTRE LA POLLUTION et MODERNISATION DES RESEAUX :  
 Redevances collectées par l'Agence de l'Eau RMC pour aider financièrement les communes à lutter contre la pollution.

VOIES DE RECOURS :  
 Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal d'instance si le montant de la créance est inférieur ou égal à 10 000 € et le tribunal de grande instance au-delà de ce seuil.

Modalités de paiement

- Mensualisation ou prélèvement simple. Demandez-nous un mandat SEPA !
- Carte Bancaire en ligne sur [www.eauxdegrenoblealpes.fr](http://www.eauxdegrenoblealpes.fr)
- TIP à dater et signer. Joindre un RIB la première fois
- Chèque libellé à Eaux de Grenoble Alpes et joint au TIP non signé
- Virement (BIC) CEPAFRPP382 / (IBAN) FR76 1382 5002 0008 0080 5233 944
- Espèces sans frais à La Poste à l'aide du code barre ci-dessous



TREP8032418901022279740004706340